



DOUANE

Du vent et des larmes...

Compte-rendu du groupe de travail du 20/10/2020
« *Missions, Structure, Géographie des services,
Accompagnement RH* »

La Douane perd sa mission fiscale :

La Cour des Comptes aura finalement obtenu satisfaction ; vous pouvez passer au pilon vos cours de « Missions Organisation », pour les rares qui les ont gardés. C'est désormais officiel : la Douane perd sa mission fiscale, il ne lui reste plus que la mission Protection /Lutte Contre la Fraude et la mission Economique, rebaptisée mission Facilitation (tout un programme !).

Demandez le programme de la vente à la découpe ... Sont transférées :
BNA (2019), TGAP (2020), TVA produits pétroliers (2021), TSVR (2021), TICFE / TICGN /
TICC / TICPE / TSC / TIRIB (2022), DAFN (2022), produits des amendes (2023),
recouvrement des CI (2024),

S'agissant des Recettes Interrégionales, elles perdent 45 % de leur activité et ensuite, on l'a compris, elle seront transférées ensuite à la DGFIP ou à une agence.

Socialement c'est intenable :

702 emplois supprimés, plus de 100 résidences impactées dont 27 massivement.

Metz devient la résidence sacrifiée de ce plan de restructuration : les agents restructurés de l'ex-SNDFR doivent intégrer un nouveau service traitant le remboursement de la TICPE et le RTC: le SND2R, qui aujourd'hui est mort-né. Près de 100 agents sont concernés. Nous avons interrogé la Directrice Générale sur le périmètre de la

restructuration et le calendrier, voici la réponse « le transfert du remboursement de la TICPE-UE de Lesquin à Metz est suspendu, les effectif afférents sont redistribués sur les autres missions du SND2R en attendant la « réingénierie » de la taxe et la disparition totale de la mission Remboursement.

Parmi les résidences touchées de plein fouet par le transfert des taxes, on peut citer : Tours, Vesoul, Nevers, Les Sables d'Olonne, Lorient, Saint-Brieuc, la Corse, Toulon, Arcachon, Strasbourg...

Concernant la Direction des Affaires maritimes (DAM), tous les douaniers qui s'occupent du DAFN savent très bien que cette direction est incapable de récupérer notre mission fiscale. La dernière expérience dans ce sens fut épique, nous avons transféré la « Jauge » qui finalement a été privatisée un an après !

Concernant les Recettes Interrégionales c'est là aussi un cataclysme. Les agents ont accepté des sacrifices pour regrouper et interrégionaliser, et maintenant on transfère la mission ; autant dire que là, on ne proposera pas de suivre l'emploi. La CFDT et la CFTC n'y croient pas, la FIP n'a pas besoin de notre technicité dans ce domaine, ils savent faire. Nous avons posé la question des cautions et des agréments que visiblement tout le monde a oubliés et pour lesquels aucune piste ne nous est donnée, preuve du sérieux de la réforme ! On comprend alors que le but est bien de détruire de l'emploi douanier à tout prix, « quel qu'en soit le coût » comme dirait l'autre ...

En conclusion, la Douane va transférer le contrôle, l'assiette et le recouvrement de 30 milliards de taxes sur les 34 milliards qu'elle perçoit. « *Ite, missa est !* »

Pour faire passer la pilule la Directrice Générale évoque la création de Centres d'Expertise FIP qui accueilleraient des douaniers. Un ponte de la DGFIP est venu nous en expliquer le principe. Franchement, nous n'avons rien compris, lui-même devait se demander ce qu'il faisait là. C'est pas gagné !!!

La Directrice Générale évoque ensuite la possibilité de rejoindre la DGFIP en dehors de ces Centres d'Expertise, pour rejoindre par exemple un Service d'Impôt des Entreprises (SIE), mais là aussi, les textes actuels ne le permettent qu'en cas de sous-effectif. Difficile d'imaginer ces sous-effectifs dans une administration qui a perdu 40 000 emplois depuis 2004 et qui fournit, dans la Loi de Finances 2020, 80 % des suppressions de postes de la Fonction Publique. Nous vend-on du rêve ?

Une réforme qui ouvre la voie à une fraude fiscale massive :

On se demande même si ce n'est pas l'objectif final, sous couvert de « facilitation ». En effet, la Douane avait réussi la centralisation de ses fiscalités ; avec la réforme aujourd'hui proposée, elles seront désormais redéployées dans les 500 SIE. Quelle perte d'efficacité et quel amoindrissement du service public pour les usagers !

Le pire est que, faisant le constat de l'impossibilité pour les services de la FIP d'assurer les contrôles physiques, le gouvernement prépare une « réingénierie » des taxes ; un euphémisme censé nous faire croire qu'on peut durablement espérer que les redevables se précipiteront pour payer l'impôt et s'auto-contrôler. La Directrice ne nous dit pas s'il est prévu de s'auto-amender ! Une chose est sûre, on fait peu de cas des contribuables lambda qui devront mettre la main à la poche pour compenser le manque à gagner ; pour la plèbe il n'y aura pas de droit à l'erreur.
Après l'auto-liquidation ... L'auto-amende !

Même sans avoir les outils de l'administration, la CFDT Douane et la CFTC-Douanes sont déjà capables de dresser le bilan des premiers transferts de taxe. Si les taxes que la douane contrôle aujourd'hui sont peu « fraudogènes » c'est bien grâce à notre présence et à nos contrôles physiques réguliers. Le coût d'un douanier pour effectuer ces perceptions est exceptionnellement bas. Qu'est-ce qui justifie cette réforme ?

Les services de la FIP ont déjà récupéré le contrôle des BNA et de la DGAP, à ce jour c'est zéro contrôle. Demain, les opérateurs véreux auront un temps d'avance sur les opérateurs qui s'acquittent régulièrement des taxes, c'est la porte ouverte à la concurrence déloyale. C'est inadmissible, d'autant plus que la DGFIP ne prévoit, dans son BOI, aucune amende pour les infractions sur ces taxes ! Tout va bien !

Le Graal du e-commerce ?

L'administration nous a ensuite présenté toutes les potentialités qui s'ouvriront à nous dans le cadre du contrôle du e-commerce, semblant découvrir aujourd'hui un secteur où 92 % des opérateurs ne sont pas immatriculés (rapport IGF). Ce nouvel Eldorado nous est vendu comme une planche de salut, censée calmer notre désespoir.

Nous ne contestons pas les marges d'action que ce secteur comporte, mais nous doutons de la réelle capacité et volonté de la DG de s'attaquer aux GAFA.

Nos organisations ont clairement demandé quelle architecture serait mise en place pour contrôler les entrepôts des géants du net, sur des sites sans aucune présence douanière à des dizaines de kilomètres à la ronde.

De nouveaux services seront-ils créés ? Ce sont 20 milliards d'euros de TVA qui échappent aujourd'hui à l'État.

En contrepartie de tout cela, que de bla-bla !

- La douane va se recentrer sur ses missions de contrôle de la marchandise ... bla-bla
- La douane va réinvestir les centres logistique et les entrepôts de stockage du e-commerce... bla-bla-bla
- La douane va investir dans le contrôle des normes ... bla-bla-bla-bla

Quant au renfort des missions économiques de la Douane, comme l'expérimentation menée à Dunkerque sur des missions qui relèvent de la CCRF en matière de contrôle

sanitaire, le ministre a visiblement dit « NIET ». Ceci oblige la Directrice Générale à des contorsions sémantiques exceptionnelles dont nous vous laissons juges « Un bilan sera tiré dans la perspective d'une prise en charge progressive de ces contrôles sur l'ensemble des points d'entrée, portuaires ou aéroportuaires, où cela s'avère nécessaire » (sic). Avec ça, on est sauvé !

L'administration affiche également une ambition sur les conditions de travail, avec le développement d'outils de communication pour les services de la Surveillance, l'accès à des téléservices d'aide au contrôle (pour toutes les branches), des nouveaux équipements lourds (LAPI, SMS) et la rénovation de l'habillement.

Nous sommes las des promesses, nous attendons de voir du concret.

Enfin, concernant la mission Frontex et l'ambition affichée de créer en 2027 un corps de garde-frontière européen de 10 000 agents, qui va totalement bouleverser l'aéromaritime douanière, aucune information précise ne nous est donnée sur le futur statut des agents qui l'intégreront. Un flou qu'il faudra rapidement dissiper.

In fine, cette réunion n'aura même pas eu pour vertu de nous rassurer sur la sauvegarde d'un volume d'emplois précis. C'est avec un goût amer que nous avons quitté ce groupe de travail, qui à vrai dire était plutôt une banale réunion d'information.

Si dans l'avenir, il n'y a pas davantage d'éléments concrets dans ces réunions, on pourrait se demander s'il ne faudrait pas installer des éoliennes à Montreuil, car tout ce brassage d'air aurait au moins une utilité écologique.



DOUANE